

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 Octobre 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :
16 TitulairesPouvoirs :
4Votants :
20 Pour
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :
06 Octobre 2022Délibération n°
2022.10.40**L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT.**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT**Absents** : Laurent DUPLOMB et Roland LONJON.**INDEMNITES DE FONCTION**

En application des articles L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales et compte tenu de la population du SYMPTTOM qui est supérieure à 200 000 habitants, il peut être attribué des indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **FIXE** à l'unanimité les indemnités suivantes à compter du 01-11-2022 :
 - Indemnité du Président :
37.41 % de l'indice brut terminal de référence
 - Indemnité des Vice-présidents en cas de prise en charge d'une commission :
18.70 % de l'indice brut terminal de référence

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**S.Y.M.P.T.T.O.M**

Le Président

17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Jean-Paul LYONNET